

**Secrétariat manitobain du mieux-être  
des personnes âgées et du vieillissement en santé**

# **Rapport annuel 2004-2005**

**Manitoba** 

---

L'honorable John Harvard  
Lieutenant-gouverneur du Manitoba  
Palais législatif, bureau 235  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2005.

Veillez recevoir, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

La ministre,

Theresa Oswald

Madame Theresa Oswald  
Ministre déléguée à la situation des personnes âgées  
Palais législatif, bureau 310  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre, pour approbation, le Rapport annuel 2004-2005 du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé.

En décembre 2004, il a été annoncé que le travail de l'ancienne Direction générale des services aux personnes âgées se poursuivrait au sein du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé, un nouveau nom. Le Secrétariat continue de faire preuve de leadership pour réaliser la stratégie *En avant les années* et demeure le point de contact central au sein du gouvernement pour les personnes âgées, leurs familles et les organisations reliées aux personnes âgées. Le Secrétariat continuera de se concentrer sur les politiques et sur la prestation des programmes dans l'ensemble des ministères pour améliorer l'accès aux services.

Une série de stratégies axées sur des actions à court terme et des initiatives de planification et d'élaboration des politiques à long terme ont été entreprises pour aider à assurer que le Manitoba est en bonne position pour répondre aux besoins actuels, nouveaux et futurs de sa population vieillissante. Au cours de l'exercice 2004-2005, les principales organisations reliées aux personnes âgées ont reçu 80 000 \$, pour une deuxième année, en vue de favoriser leur participation et leur appui à la stratégie *En avant les années*. En outre, le Secrétariat a commencé la collecte de données en vue de la production d'un inventaire pangouvernemental des programmes et des services destinés aux personnes âgées.

La présence d'équipes d'intervention et de surveillance communautaires et l'existence de ressources pour l'éducation et la sensibilisation ont été favorisées grâce à la stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées. De plus, les services de renseignement et d'aiguillage pour les personnes qui cherchent de l'aide ont augmenté de 7 p. 100 par l'intermédiaire de la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements.

En novembre 2004, le projet de loi 8 - *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement* a été présenté pour assurer que le gouvernement continuera à obtenir les commentaires des personnes âgées du Manitoba et que le Conseil manitobain du vieillissement demeurera une partie intégrante de la planification et de la prise de décision du gouvernement à l'avenir.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La sous-ministre de la Santé et du Vieillissement en santé,

Arlene Wilgosh

# Table des matières

---

	<u>Page</u>
Introduction	1
Mission et rôle	1
Organisation	2
Réalisations	4
Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé	6
Conseil manitobain du vieillissement	15
Renseignements financiers	18
Historique	20

# Introduction

Le présent rapport annuel est organisé en fonction de la structure établie par l'Assemblée législative du Manitoba pour l'affectation des crédits budgétaires au Secrétariat.

Le rapport comprend les renseignements suivants au sujet du Secrétariat et du Conseil manitobain du vieillissement : le mandat, l'organisation, les dépenses principales relatives aux crédits affectés et un tableau chronologique quinquennal des dépenses et de la dotation.

En décembre 2004, la Ministre déléguée à la situation des personnes âgées a annoncé que le travail de l'ancienne Direction générale des services aux personnes âgées se poursuivrait au sein du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé, un nouveau nom. Le Secrétariat continuera de faire preuve de leadership pour réaliser la stratégie *En avant les années* et demeurera le point de contact central au sein du gouvernement pour les personnes âgées, leurs familles et les organisations reliées aux personnes âgées. Le Secrétariat continuera aussi de se concentrer sur les politiques et la prestation des programmes dans l'ensemble des ministères pour améliorer l'accès aux services.

## Mission et rôle

Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé aide la ministre à veiller à ce que les besoins et les préoccupations des personnes âgées se reflètent dans un cadre législatif, de la politique publique et des programmes qui soit harmonisé et complet. La ministre et le Secrétariat travaillent avec tous les ministères pour instaurer un environnement qui promeut la santé, l'indépendance et le mieux-être de toutes les personnes âgées de la province du Manitoba.

Voici les responsabilités générales du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé :

- jouer un rôle de chef de file dans les stratégies provinciales qui font la promotion des intérêts des Manitobains âgés, y compris la stratégie *En avant les années* : *Promotion des aînés du Manitoba* et la stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées;
- jouer un rôle consultatif auprès des ministères;
- établir des liens entre le gouvernement provincial, les autres ordres de gouvernement et les organisations qui sont au service des personnes âgées;
- fournir des services d'éducation, d'information et d'aiguillage sur une vaste gamme de sujets et ce, de différentes manières;
- offrir un soutien en recherche et en administration au Conseil manitobain du vieillissement.

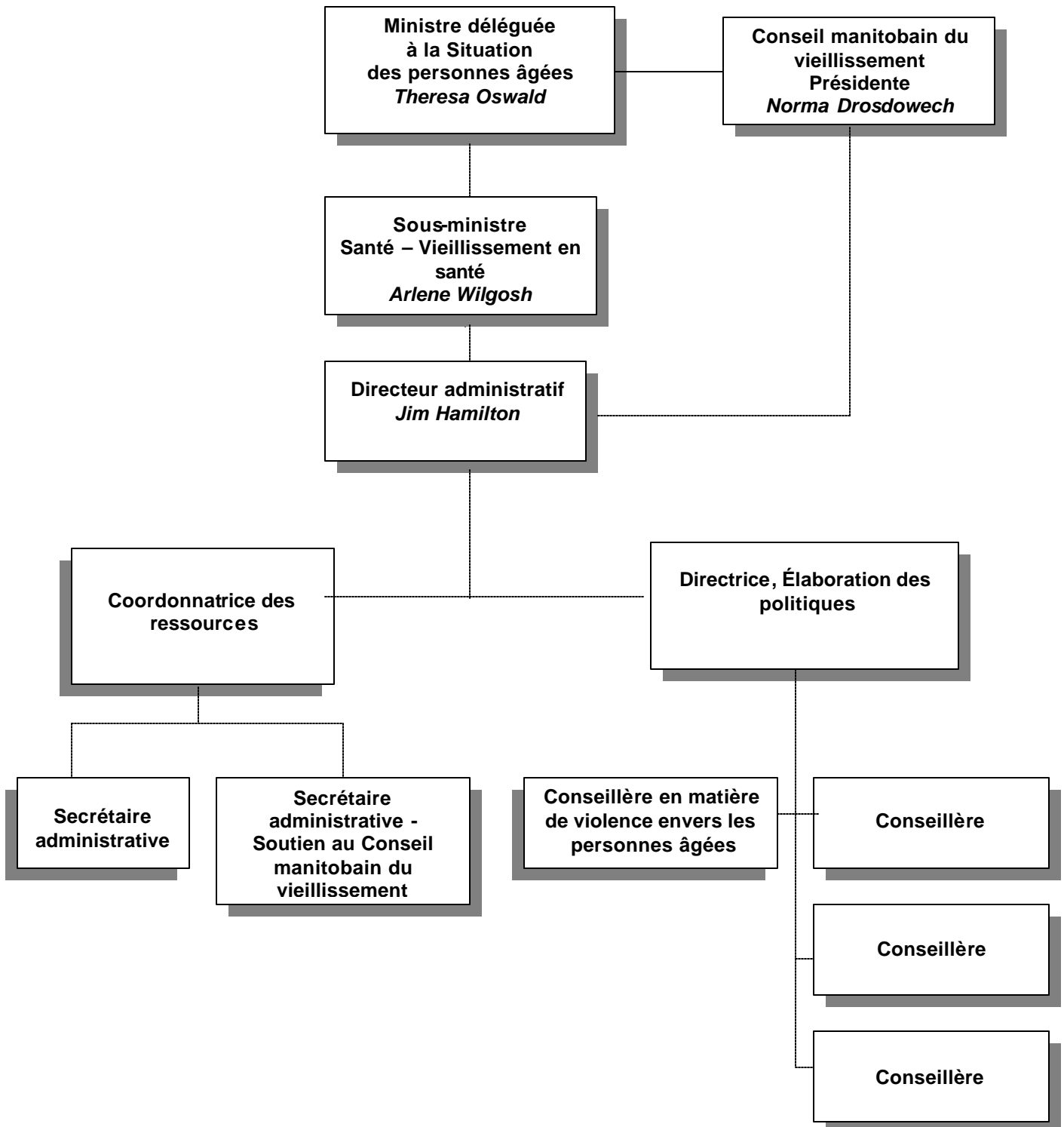
# Organisation

Au 31 mars 2005, le personnel du Secrétariat comprenait les neuf postes suivants : un directeur administratif; une directrice de l'élaboration des politiques; trois conseillères; une conseillère en matière de violence envers les personnes âgées, une coordonnatrice des ressources, une secrétaire administrative et une secrétaire administrative, soutien au Conseil manitobain du vieillissement. Voir l'organigramme à la page 3.

Le Conseil manitobain du vieillissement, un organisme consultatif qui relève du ministre délégué à la situation des personnes âgées, bénéficie d'une aide à la recherche et du soutien administratif du Secrétariat. Vous trouverez plus de renseignements sur le ***Conseil manitobain du vieillissement*** à la page 15.

Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé et le Conseil manitobain du vieillissement ne sont pas régis par une législation particulière. Cependant, en novembre 2004, le projet de loi 8 - *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement* a été présenté. La législation proposée vise à poursuivre le travail du Conseil manitobain du vieillissement et à soutenir ses efforts dans sa tâche de conseiller le ministre.

**Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et  
du vieillissement en santé – Conseil manitobain du  
vieillissement  
Organigramme  
(au 31 mars 2005)**



## Réalisations 2004-2005

- En décembre 2004, la Ministre déléguée à la situation des personnes âgées a annoncé que le travail de l'ancienne Direction générale des services aux personnes âgées se poursuivrait au sein du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé, un nouveau nom, et continuerait de se concentrer sur les politiques et la prestation des programmes dans l'ensemble des ministères et d'améliorer l'accès aux services publics.
- Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé est allé de l'avant pour réaliser la stratégie d'envergure provinciale intitulée *En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba*. Maintenant qu'il en est rendu à la deuxième année de la stratégie, le Secrétariat a commencé à demander les commentaires et la participation des ministères provinciaux et des autres ordres de gouvernement, des organisations reliées aux personnes âgées, du milieu universitaire et de la recherche et du Conseil manitobain du vieillissement (CMV). La stratégie repose sur une collaboration pour régler les problèmes et favoriser les initiatives au sein du gouvernement et du milieu des personnes âgées.
- La stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées a continué à jouer un rôle d'avant-garde dans le développement d'équipes d'intervention et de surveillance communautaires, l'existence de ressources pour l'éducation et la sensibilisation ainsi que les services de renseignement et d'aiguillage par l'intermédiaire de la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements. De nouvelles brochures et affiches ont été conçues pour accroître la sensibilisation du public à l'égard de ces initiatives et des mauvais traitements infligés aux personnes âgées.
- Le Secrétariat a collaboré avec les autres ministères du gouvernement du Manitoba et le secteur sans but lucratif à plusieurs initiatives en matière de sécurité, d'éducation des consommateurs et de sensibilisation aux personnes âgées, y compris :
  - a) *SécurAide* – Ce programme de prévention du crime pour les aînés du Manitoba a été conçu en partenariat avec Justice Manitoba, le service de police de Winnipeg et Perspectives des aînés inc. Le programme vise à installer des dispositifs de prévention du crime dans les foyers des personnes âgées et à promouvoir le programme Logements adaptés : aînés autonomes (LAAA). Celui-ci offre des prêts-subventions qui peuvent servir à apporter des améliorations en matière de prévention du crime dans les foyers des personnes âgées. En 2004, le programme a été étendu à Portage la Prairie et Brandon. Il y a des plans pour l'étendre à d'autres secteurs de Winnipeg et aux collectivités rurales et pour y incorporer un élément de prévention des chutes.
  - b) Un *insigne des Guides du Canada* qui a pour thème la sécurité des aînés a été conçu en partenariat avec la GRC et la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances. L'insigne porte sur la violence envers les aînés, les fraudes et les rackets, l'alcool et les médicaments sur ordonnance.

- c) *Un calendrier 2004 de sensibilisation à la fraude* a été mis en circulation en octobre 2003 et a été distribué à un certain nombre de groupes et d'organismes reliés aux personnes âgées. *Le calendrier 2005 de sensibilisation à la fraude* a été mis en circulation en novembre 2004.
  - d) *Une vidéocassette en anglais intitulée Seniors Are Cool!* et un guide de ressources font la promotion de la compréhension entre les générations parmi les élèves de la cinquième à la huitième année.
- Les relations de travail se sont développées avec les ministères provinciaux, les offices régionaux de la santé, les autres ordres de gouvernement et le Groupe interorganismes pour les personnes âgées. Le Secrétariat a aussi accru sa présence dans les régions rurales et le Nord du Manitoba grâce à l'initiative d'établissement de bureaux satellites. Le personnel a conduit plus de 21 réunions et présentations dans les régions rurales et le Nord du Manitoba au cours du dernier exercice.
  - Le Secrétariat est au service des groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux (FPT) qui traitent des enjeux qui touchent les personnes âgées. Au cours de l'exercice 2004-2005, le directeur administratif a coprésidé le comité des fonctionnaires FPT (personnes âgées) et la conseillère en matière de violence envers les personnes âgées a présidé le groupe de travail FPT sur la sécurité des aînés.
  - Le Secrétariat a apporté son aide à la célébration des Prix de mérite 2004 du Conseil manitobain du vieillissement, qui ont souligné les actions exemplaires des personnes et des organisations envers les personnes âgées. Le Secrétariat a aussi apporté son soutien à l'élaboration du Projet de loi 8 – *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement* qui a été adopté en première lecture, en novembre 2004. Cette législation viserait à ce que le CMV demeure une partie intégrante du gouvernement et que les personnes âgées du Manitoba poursuivent leur contribution.
  - Le Secrétariat, en partenariat avec Santé Manitoba, a œuvré à la mise à jour de plusieurs publications reliées aux questions de santé qui seront publiées en avril 2005. En outre, il a produit plusieurs autres publications reliées à la violence envers les personnes âgées au cours des 18 derniers mois.
  - Le Secrétariat a célébré le Mois des personnes âgées et des anciens, en octobre 2004, sous le sceau de la vie active et du bien-être, et a notamment participé à une marche qui s'est déroulée dans le quartier historique de Saint-Boniface. Encore une fois, le comité a produit un calendrier des activités du Mois des personnes âgées et des anciens. Plusieurs personnes âgées et groupes de personnes âgées ont continué de se concentrer sur le bien-être dans leurs célébrations du Mois des personnes âgées et des anciens.

# Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

Les deux principales fonctions du Secrétariat sont, d'une part, la consultation et l'examen, et, d'autre part, le soutien et le développement communautaires.

## Consultation et examen

La consultation et l'examen sont importants en ce qui a trait à la planification gouvernementale et à la prestation de programmes à l'intention des personnes âgées. Au cours de l'exercice 2004-2005, le Secrétariat a poursuivi son travail en ce domaine :

- Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé est allé de l'avant avec la stratégie d'envergure provinciale *En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba*. Maintenant que la stratégie en est à sa deuxième année, le Secrétariat a commencé à rechercher l'apport et la participation des ministères provinciaux et des autres ordres de gouvernement; des organisations reliées aux personnes âgées et de personnes âgées retenues pour leur expertise particulière; du milieu universitaire et de la recherche; et du Conseil manitobain du vieillissement. La stratégie repose sur une collaboration pour régler les problèmes et encourager les initiatives au sein du gouvernement et du milieu des personnes âgées. Une série de stratégies axées sur des actions à court terme et des initiatives de planification et d'élaboration des politiques à long terme ont été entreprises de même qu'un inventaire pangouvernemental des programmes et des services destinés aux personnes âgées.
  - La stratégie traite de sujets en fonction de trois thèmes : *les soins de santé; la vie dans la collectivité; et la sécurité*. Les questions particulières traitées sont : les soins de santé, le logement, la situation économique, les transports, la violence envers les aînés, la discrimination fondée sur l'âge, la technologie et l'éducation continue, le bien-être des personnes âgées et le vieillissement en santé, la sécurité et les pourvoyeurs de soins.
  - Au cours de l'exercice 2004-2005, 80 000 \$ ont été remis à cinq organisations pour mettre en valeur leur aptitude à aider le Secrétariat à réaliser la stratégie. Des ententes de services ont été conclues avec Perspectives des aînés inc, Action-retraite Manitoba, la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), la Manitoba Society of Seniors (MSOS) et, pour la première fois, la Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres (MAMSC).

- En procurant au ministre délégué à la Situation des personnes âgées des breffages et des analyses sur diverses questions, dont la sécurité, les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, les impôts fonciers, les pensions de l'État et les lois sur les pensions, les soins de santé et les questions qui y sont reliées, les données démographiques et la planification en prévision du vieillissement de la population.
- En établissant des liens avec les ministères provinciaux en vue d'élaborer des politiques et d'évaluer des programmes dont la prestation touche les personnes âgées. Il s'agit notamment des ministères suivants : Santé, Services à la famille et Logement, Justice et Finances. Dans le cadre de la stratégie *En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba*, le Secrétariat a consulté tous les ministères du gouvernement pour la collecte de données en vue de la production d'un inventaire pangouvernemental des programmes et des services destinés aux personnes âgées.
- en continuant, avec les représentants de divers ministères, à mettre à jour, sans cesse, la Banque de données sur les politiques et les programmes touchant les aînés, un outil du *Cadre national sur le vieillissement* sur le Web (<http://www.sppd.gc.ca>).
- En continuant de jouer un rôle de chef de file, à l'aide d'une démarche multidisciplinaire qui vise à contrer la violence envers les personnes âgées. Parmi les éléments-clés de la stratégie du Secrétariat, mentionnons les services d'une conseillère en matière de violence envers les personnes âgées, la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements, la documentation destinée à éduquer et à sensibiliser les gens ainsi que la création d'équipes d'intervention et de surveillance communautaires, en collaboration avec les offices régionaux de la santé suivants : Assiniboine, Brandon, Région des Parcs, Burntwood, Région du Nord-Est et Région du Sud-Est, Région centrale, Interlake; Région du Nord; et Winnipeg. Des brochures et des affiches ont été conçues pour accroître la sensibilisation du public à l'égard de la violence envers les personnes âgées et des initiatives du Secrétariat en ce domaine.
- Consultations avec les offices régionaux de la santé, avec tous les ordres de gouvernement et avec les organisations communautaires pour mieux définir les besoins et les préoccupations des personnes âgées.
- En se tenant au courant des questions qui touchent les personnes âgées et en étant actif en ces matières, notamment en siégeant à des comités, en travaillant avec d'autres administrations et en prêtant main forte au Conseil manitobain du vieillissement.

## Comités

La plupart des comités interagissent directement avec les personnes âgées et les organisations-clés qui y sont reliées, ce qui contribue à la réalisation du mandat du Secrétariat. La participation à ces comités donne au Secrétariat la possibilité de présenter les points de vue des personnes âgées sur différents enjeux. L'interaction directe avec les organisations reliées aux personnes âgées, dont la liste suit, assure que le Secrétariat a des occasions de mieux comprendre les enjeux qui concernent ces personnes :

- *le Groupe interorganismes pour les personnes âgées;*
- *le comité d'étude sur le transport des personnes âgées;*
- *le Handi-Transit Policy Advisory Committee de la ville de Winnipeg;*
- *le Seniors Crime and Safety Network;*
- *la stratégie en matière de politique sur l'alimentation et la nutrition;*
- *le Comité manitobain chargé de la stratégie relative à la maladie d'Alzheimer;*
- *le comité consultatif national sur les soins communautaires aux aînés;*
- *les consultations sur les personnes âgées, Office régional de la santé de Winnipeg;*
- *l'Active Living Coalition of Older Adults (ALCOA);*
- *le logement novateur-intégré pour personnes âgées de l'Office régional de la santé de Brandon;*
- *le groupe de travail sur la sécurité des foyers des personnes âgées;*
- *le New Horizons Regional Review Committee (RRC);*
- *les Partners Seeking Solutions with Seniors;*
- *la Fondation de lutte contre les dépendances du Manitoba – à la recherche de solutions;*
- *l'Alliance de vie active pour les Canadiens-Canadiennes ayant un handicap;*
- *le Family Violence Court Steering Committee;*
- *le comité organisateur de la Journée des aînés et des anciens;*
- *le comité consultatif interministériel sur L'Entente de partenariat de Winnipeg urbain;*
- *le Manitoba Caregiver Network;*
- *le groupe de travail sur la sécurité des foyers des personnes âgées;*
- *le Réseau canadien pour la prévention des mauvais traitements envers les aîné(e)s;*
- *le comité du SMA sur le rapport de l'enquête Cory Moar (et deux sous-comités : sous-comité de la sensibilisation et de l'éducation sur la violence envers les clients-patients et le sous-comité de l'éducation et de la sensibilisation en matière de violence envers les aînés);*
- *le comité du calendrier Protégez-vous;*
- *les Brandon Community Health Partners;*
- *le groupe de travail sur SécurAide;*
- *le comité d'éducation sur les conducteurs âgés;*
- *Manitoba In Motion;*
- *Winnipeg In Motion;*
- *le groupe consultatif sur la littératie intergénérationnelle;*
- *la Physical Activity Coalition of Manitoba.*

## **Collaboration fédérale-provinciale-territoriale (FPT)**

Les ministres FPT responsables des personnes âgées se rencontrent tous les deux ans pour discuter de questions d'intérêt commun qui dépassent les limites des sphères de compétence et des secteurs. Ces rencontres permettent aux ministres d'échanger des renseignements sur les initiatives actuelles et d'explorer et de prendre des mesures communes pour répondre aux besoins d'une société vieillissante tout en relevant les défis qu'elle lui impose. Au cours de l'exercice 2004-2005, le Secrétariat a travaillé en collaboration avec les autres ordres de gouvernement relativement à des questions sélectionnées en vue de la préparation de la prochaine rencontre des ministres.

- Des groupes de travail se sont penchés sur des enjeux comme le vieillissement en santé et le bien-être, la planification pour faire face au vieillissement de la population au Canada, les mauvais traitements infligés aux personnes âgées et les soins prodigués par des pourvoyeurs de soins. Les ministres ont demandé à leurs fonctionnaires d'examiner la possibilité de collaborer dans des domaines comme les répercussions cumulatives des politiques et des programmes; l'isolement social des personnes âgées; le logement; et les personnes âgées qui vivent dans le Nord et dans les collectivités éloignées.
- Le personnel a assisté aux réunions régulières des fonctionnaires FPT (personnes âgées) où le directeur administratif du Secrétariat a continué de s'acquitter des tâches de coprésident.
- Le personnel a pris la direction du groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la sécurité – violence envers les aînés et a participé à un groupe de travail sur l'examen de la question de l'isolement social.

## **Conseil manitobain du vieillissement**

Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé a offert un soutien administratif et en recherche au Conseil manitobain du vieillissement. Le Secrétariat a assuré un soutien au Conseil lors de ses réunions, a fourni des documents de recherche en vue de la préparation d'exposés de position et relativement à des points à l'ordre du jour de réunions; il a aussi aidé à la préparation des procès-verbaux, de la correspondance et des séances d'information. En outre, le personnel du Secrétariat a révisé le *Guide des aînés du Manitoba*, a poursuivi la distribution de ses *feuilles de renseignements éducatifs* et a aidé les membres du Conseil à mettre en œuvre le programme des *Prix du mérite*.

## **Comité du Groupe interorganismes pour les personnes âgées**

Le Secrétariat a continué de coordonner et de présider les réunions régulières des représentants de différents organismes gouvernementaux et organisations reliés aux personnes âgées en vue de discuter de questions d'actualité d'intérêt commun.

# **Soutien et développement communautaires**

Au cours de l'exercice 2004-2005, le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé a continué de servir de source centrale de renseignements et d'aiguillage pour les personnes âgées et leurs familles, ainsi que pour les organismes gouvernementaux et les organisations reliés aux personnes âgées. Voici ce qu'il a accompli :

## **Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées**

Cette ligne d'information bilingue sans frais pour les aînés a reçu environ 3 200 appels de partout dans la province. Les appelants profitent des connaissances spécialisées du personnel en matière de ressources et de programmes pour les personnes âgées, de même que d'une assistance personnalisée et rapide, au besoin.

## **Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements**

Cette ligne bilingue sans frais d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements a reçu environ 275 appels au cours de l'exercice 2004-2005. Il s'agit d'une hausse comparativement à 254 appels pour l'exercice 2003-2004 et à 154 appels pour l'exercice 2002-2003. Cette ligne permet aux aînés, aux membres de leur famille, aux fournisseurs de services et au public en général d'avoir accès aux renseignements sur les ressources actuellement offertes et d'obtenir de l'aide pour accéder à ces ressources tout en respectant la liberté de choix des personnes âgées.

## **Site Web**

Le Secrétariat continue de tenir à jour son site Web, qui offre des renseignements exacts et faciles d'accès aux aînés, à leurs familles, aux organisations et aux professionnels qui œuvrent dans le domaine du vieillissement. Le site du Secrétariat a été l'objet de 300 299 consultations entre le 31 mars 2004 et le 31 mars 2005. L'adresse du site Web est la suivante : [www.gov.mb.ca/shas/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/shas/index.fr.html)

## **Présentations et ateliers**

Le Secrétariat a continué de conduire des présentations pour le gouvernement, les universitaires, les groupes de services et les organisations communautaires sur différents sujets et enjeux, comme l'âgisme, la prestations des soins, la vie active, la violence envers les aînés ainsi que les programmes et les services pour les personnes âgées.

## **Consultations et conférences**

Tout au long de l'exercice 2004-2005, le personnel a participé à des consultations et à des conférences sur le plan régional et national. Le directeur administratif a coprésidé les réunions du comité des fonctionnaires FPT (personnes âgées).

De plus, le personnel a participé aux conférences suivantes :

Le forum public de la Commission du droit du Canada sur le document de discussion *Une question d'âge : Les rapports entre les générations et le droit*; Mindful Care II – une conférence psychogériatrique; National Aboriginal Gambling Awareness Conference; National Caregiving Strategy Forum; Abuse, Inquest, Concern, Awareness and Actions... Have things improved since the Death of Cory Moar?; RESOLVE Manitoba Consultation (objet : recherche sur la violence familiale); Symposium du Partenariat canadien des aînés *Éliminer les silos : intégrer la prestation des services aux aînés*; conférence de l'Association canadienne de gérontologie *Une longue vie – perspectives plurielles sur les dernières années*; conférence annuelle de la Manitoba Association of Gerontology.

Le personnel a aussi participé à des rencontres et à des consultations : Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres, Office régional de la santé de Winnipeg (consultation communautaire), la conférence de la société Alzheimer, le symposium du Centre on Aging, le forum Partners Seeking Solutions, le forum sur le vieillissement et la société, l'atelier *Coming of Age* de l'Association of Community Living, une variété d'organisations reliées aux personnes âgées, d'organismes de services de soutien et d'offices régionaux de la santé de l'ensemble du Manitoba. Ces rencontres et ces consultations ont permis d'échanger des renseignements sur les services et de discuter du rôle du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé.

### **Publications et documents**

- Le Secrétariat a mis à jour plusieurs brochures et a élaboré de nouveaux documents éducatifs :
  - Le *Guide des aînés du Manitoba*, 13<sup>e</sup> édition, publié par le Conseil manitobain du vieillissement, a été révisé par le Secrétariat et réimprimé en mars 2005.
  - *Questions à poser à votre médecin et à votre pharmacien*, révisé et réimprimé en mars 2005.
  - *Guide de renseignements juridiques à l'intention des personnes âgées*, révisé et réimprimé en mars 2005.
  - *Guide à l'intention des aidants naturels*, révisé et réimprimé en mars 2005.
  - *Renseignements sur les mesures d'urgence à l'intention des personnes âgées*, révisé et réimprimé en mars 2005.
  - *Qu'on vous respecte* (une brochure et une affiche à l'intention des personnes âgées qui portent sur la violence à leur endroit).
  - *Travaillons ensemble pour lutter contre les mauvais traitements envers les personnes âgées* (une brochure sur la violence envers les aînés à l'intention des professionnels).
  - *La sécurité des personnes âgées : ce qu'il faut savoir* (fiche d'information sur la violence envers les aînés).

- Le Secrétariat a poursuivi la distribution des documents éducatifs suivants :
  - *Protégez-vous*, un insigne pour la porte et une brochure éducative sur la prévention du crime ainsi que des conseils de sécurité à l'intention des personnes âgées du Manitoba rural;
  - *Utiliser la technologie? Certainement!* – une série de feuillets de renseignements qui offrent aux lecteurs une meilleure compréhension sur l'utilisation des technologies courantes ;
  - *Guide des meilleures pratiques pour la prévention des chutes chez les aînés vivant dans la communauté (2001)* et *Répertoire des programmes de prévention des chutes chez les aînés vivant dans la communauté (2001)*;
  - *L'âge et l'expérience au volant (1999)* publié conjointement avec Voirie et Services gouvernementaux Manitoba, la Société d'assurance publique du Manitoba, la Canadian Automobile Association Manitoba et Action-retraite Manitoba;
  - d'autres documents contenant, notamment, des renseignements sur la vie active et le bien être et des directives en matière de soins.

Le personnel du Secrétariat a continué de mettre sa bibliothèque de vidéocassettes éducatives à la disposition, sous forme de prêts, des personnes âgées, des fournisseurs de services, des groupes professionnels et des étudiants. La collection sur ruban traite de diverses questions, notamment la conception des logements, les mythes sur le vieillissement, la prévention des chutes, la fraude téléphonique et la manière de déceler et de prévenir l'exploitation financière.

### **Registre des logements disponibles**

Au cours de l'exercice 2004-2005, les appelants ont continué à accéder au *Provincial (Rural) Housing Registry for Seniors* du Secrétariat par l'entremise de la Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées. Le registre comprend des renseignements sur toutes les possibilités de logement offertes aux aînés du Manitoba rural. Les renseignements sur le logement à Winnipeg sont offerts par Perspectives des aînés inc .

### **Mauvais traitements infligés aux personnes âgées**

Le Secrétariat a reconnu le besoin d'une démarche concertée et multidisciplinaire pour traiter du problème des mauvais traitements infligés aux personnes âgées.

Voici les éléments-clés de la stratégie :

- une conseillère en matière de violence envers les personnes âgées;
- la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements;
- l'éducation et la sensibilisation;
- la consultation avec les collectivités-régions;
- une coordonnatrice des ressources en matière de violence envers les personnes âgées.

La conseillère en matière de violence envers les personnes âgées offre des séances d'éducation et de sensibilisation et de la formation personnalisée sur les mauvais traitements infligés aux personnes âgées aux organisations professionnelles, aux étudiants et aux groupes de personnes âgées. La conseillère participe également à la mise sur pied d'équipes d'intervention et de surveillance communautaires qui visent à assurer la disponibilité de services et de soutiens aux personnes âgées dans les communautés ainsi que l'accessibilité à ces services. Au cours de l'exercice 2004-2005, il y a eu 28 présentations auxquelles ont assisté plus de 700 participants.

Le Secrétariat continue d'accorder une subvention annuelle de 60 500 \$ à Perspectives des aînés inc., ce qui permet d'offrir des services de consultation aux aînés victimes de mauvais traitements, aux membres de leurs familles et au personnel de soutien à Winnipeg.

### **Activités reliées aux personnes âgées**

Le Secrétariat a donné des renseignements et a aidé les groupes de personnes âgées à organiser les célébrations de la Journée des aînés et des anciens qui se sont tenues en octobre dans toute la province. À Winnipeg, le comité organisateur de la Journée des aînés et des anciens a organisé une célébration au Collège Saint-Boniface.

Le personnel du Secrétariat a participé à des activités reliées aux personnes âgées, notamment les assemblées générales annuelles de la Fédération des aînés franco-manitobains, de Perspectives des aînés inc, d'Action-retraite Manitoba, de la Manitoba Society of Seniors, de la Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres et du Centre on Aging.

Le Secrétariat a accordé une subvention de 5 000 \$ à la Manitoba Society of Seniors (MSOS) à titre de contribution au parrainage des *MSOS 55 Plus Games* qui se sont tenus en juin 2004.

### **Développement durable**

Au cours de l'exercice 2004-2005, le personnel du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé a continué d'utiliser du papier recyclé pour ses photocopies et télécopies ainsi que pour l'imprimante. Les cartouches de toner de ces appareils ont été retournées à des fins de recyclage. Toute la papeterie de bureau usagée a également été retournée au Centre d'entreposage des dossiers pour y être déchiquetée. On a aussi recueilli les anciens journaux et annuaires de téléphone pour les envoyer au recyclage. On a encouragé les employés à faire des photocopies recto-verso chaque fois que cela était possible. Pour réduire la consommation d'électricité, l'éclairage a été éteint pendant les heures de fermeture des bureaux.

**24-1 Direction générale des services aux personnes âgées (Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé)**

Dépenses— Sous-crédit	Dépenses réelles	Prévisions		Écart	
	2004-2005	ETP	2004-2005	Positif (négatif)	Note expl. ETP
	(000 \$)		(000 \$)	(000 \$)	
Salaires et avantages sociaux	504,9	9,00	501,9	3,0	
Autres dépenses	220,4		231,2	(10,8)	
<b>Total — Sous-crédit</b>	<b>725,3</b>	<b>9,00</b>	<b>733,1</b>	<b>(7,8)</b>	

**24-2 Coûts liés aux immobilisations**

Dépenses— Sous-crédit	Dépenses réelles	Prévisions		Écart	
	2004-2005	ETP	2004-2005	Positif (négatif)	Note expl. ETP
	(000 \$)		(000 \$)	(000 \$)	
Service de bureautique	4,5		4,5	0,0	
Amortissement	3,5		3,5	0,0	
<b>Total — Sous-crédit</b>	<b>8,0</b>		<b>8,0</b>	<b>0,0</b>	

## Conseil manitobain du vieillissement

Le Conseil manitobain du vieillissement est un organisme consultatif qui relève du ministre délégué à la Situation des personnes âgées. Il veille à ce que les programmes et politiques du gouvernement relatifs aux personnes âgées reflètent le point de vue de celles-ci.

Parmi les responsabilités générales du ministre, mentionnons :

- établir les possibilités pour le gouvernement d'adapter des programmes, des politiques et des services pour tenir compte de la structure par âge de la population manitobaine;
- sensibiliser le public et accroître sa compréhension du processus du vieillissement et ses répercussions sur tous les groupes d'âges au Manitoba;
- étudier et formuler des recommandations, à la demande du ministre, sur des projets, des programmes, des propositions et des mesures législatives pour qu'ils reflètent mieux les besoins, les préoccupations et les enjeux changeants des personnes âgées;
- favoriser le dialogue par le biais de réunions appropriées entre les organisations, les groupes et les particuliers intéressés en vue de réaliser son mandat.

Le Conseil consultatif devait, à l'origine, rendre compte au ministre de la Santé par l'intermédiaire du gérontologue de la province. Depuis mai 1994, le Conseil relève directement du ministre délégué à la Situation des personnes âgées. Ce changement a été apporté pour intégrer les activités relatives aux personnes âgées et pour refléter la vaste gamme d'enjeux, allant au-delà du secteur des soins de santé, liés aux personnes âgées au Manitoba.

En novembre 2004, le projet de loi 8 – *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement* a été présenté à l'Assemblée législative. Cette législation vise à assurer que le gouvernement continue à obtenir les commentaires des personnes âgées du Manitoba et que le Conseil manitobain du vieillissement demeure une partie intégrante de la planification et de la prise de décision du gouvernement à l'avenir.

Le Conseil est formé d'un maximum de quinze membres comprenant un président et un vice-président nommés pour une période de deux ans par le ministre délégué à la Situation des personnes âgées. Le Conseil est formé d'un échantillon représentatif de membres qui sont issus de divers milieux géographiques et de différents groupes ethniques et qui ont offert des services communautaires au Manitoba.

Le Conseil se réunit jusqu'à quatre fois par année. Il a rencontré la ministre pour examiner les enjeux importants pour les personnes âgées et son président rencontre la ministre régulièrement.

Des comités sont mis sur pied pour répondre aux nouvelles questions ou préoccupations qui touchent les personnes âgées.

Le Conseil bénéficie du soutien administratif et d'une aide à la recherche du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé.

Au cours de l'exercice 2004-2005, Le Conseil s'est réuni quatre fois, notamment une fois dans le Manitoba rural, et a entrepris les activités suivantes :

## **Politique et autres sujets**

### **Sujets**

Le Conseil a discuté des sujets suivants au cours de l'exercice 2004-2005 : les services internationaux de pharmacie; le rapport entre impôt foncier et éducation; le financement de base pour des groupes de personnes âgées sans but lucratif; l'éducation continue; les besoins des personnes âgées en matière de logement; les questions de santé; l'âgisme; la stratégie *En avant les années*; les dépendances; l'accès aux services de santé en milieu rural; les transports; le syndrome des conditions sordides chez les personnes âgées; les préoccupations particulières des femmes âgées.

Le Conseil a mis sur pied les sous-comités suivants au cours de l'exercice 2004-2005 :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Éducation continue                   | <input type="checkbox"/> Logement                |
| <input type="checkbox"/> Services internationaux de pharmacie | <input type="checkbox"/> Impôt foncier-éducation |
| <input type="checkbox"/> Avantages financiers                 | <input type="checkbox"/> Prix de mérite          |

Le Conseil a effectué des recherches sur ces questions et a présenté des recommandations à la ministre par lettre, par note de service et au moyen de documents de discussion.

## **Fonctions communautaires**

### **Comités**

Les membres du conseil ont pris part au Comité manitobain chargé de la stratégie relative à la maladie d'Alzheimer, au Groupe interorganismes pour les personnes âgées; au comité de planification de la Journée des aînés et des anciens; au comité consultatif interministériel de Santé Manitoba sur la prévention du diabète; à Partners seeking Solutions; au Seniors Advocacy Committee; au comité consultatif de l'Office régional de la santé de Winnipeg; au Groupe de travail sur la vie active et la dignité des personnes âgées du gouvernement fédéral; à la consultation fédérale sur la planification en vue du vieillissement de la population; au Manitoba Committee of Seniors.

## **Publications**

- Le Conseil a révisé et réimprimé le *Guide des aînés du Manitoba*, 13<sup>e</sup> édition, en mars 2005.
- Le Conseil a continué de publier ses *feuilles éducatifs à l'intention des personnes âgées du Manitoba* en ligne, à l'adresse [www.gov.mb.ca/shas/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/shas/index.fr.html) et d'en envoyer des copies par la poste sur demande.

## **Projets**

Les *Prix du mérite du Conseil manitobain du vieillissement* ont été remis par la ministre déléguée aux personnes âgées et par la présidente du Conseil à sept lauréats et des mentions honorables ont été accordées à dix autres. Ces lauréats comprenaient des organisations, du personnel professionnel et des personnes âgées qui ont amélioré la qualité de vie des personnes âgées du Manitoba et qui reflètent une attitude positive envers elles dans la province.

## **Activités**

Plusieurs membres ont participé à la célébration de la Journée des aînés et des anciens au Collège Saint-Boniface ainsi qu'à des activités particulières qui se sont tenues dans l'ensemble de la province durant le Mois des personnes âgées et des anciens, en octobre. Le Conseil a aussi assisté au déjeuner d'Action-retraite Manitoba et au dîner de financement des Good Neighbours.

## **Conférences**

Au cours de l'exercice 2004-2005, le Conseil a assisté à la conférence des Instituts de recherche en santé du Canada, à la conférence du Partenariat canadien des aînés, *Éliminer les silos – intégrer la prestation des services aux aînés*; à la conférence de l'Association canadienne de gérontologie; à la consultation de la Commission du droit du Canada sur les rapports entre les générations; à la consultation sur la santé de l'Office régional de la santé de Winnipeg; à la conférence de Partners Seeking Solutions for Seniors; et à des discussions en ligne et téléphoniques avec les fonctionnaires FPT sur la planification en vue d'une population vieillissante.

# Rapport financier résumé

**Direction générale des services aux personnes âgées  
(Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du  
vieillessement en santé)**

**Conciliation**

**1<sup>er</sup> avril 2004 – 31 mars 2005**

<b>DÉTAILS</b>	<b>PRÉVISIONS 2004-2005</b>
Budget des dépenses 2004-2005	741,1 \$
Transfert de crédits venant de : <ul style="list-style-type: none"><li>• Crédits d'autorisation</li></ul>	
<b>Prévisions 2004-2005 :</b>	<b>741,1 \$</b>

**Direction générale des services aux personnes âgées  
(Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du  
vieillessement en santé)  
Sommaire des dépenses**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005  
avec des chiffres comparatifs de l'exercice précédent.

<b>Prévisions 2004-2005 (000 \$)</b>	<b>Crédits</b>	<b>Dépenses réelles 2004- 2005 (000 \$)</b>	<b>Dépenses réelles 2003- 2004 (000 \$)</b>	<b>Augmen- tation (Diminu- tion) (000 \$)</b>	<b>Note expl. ETP</b>
<b>24-1 Direction générale des services aux personnes âgées</b>					
501.9	(a) Salaires et avantages sociaux	504,9	468,2	36,7	
231.2	(b) Autres dépenses	220,4	247,6	(27,2)	
<b>733.1</b>	<b>Total des crédits 24-1</b>	<b>725,3</b>	<b>715,8</b>	<b>9,5</b>	
<b>24-2 Coûts liés aux immobilisations</b>					
4.5	(a) Service de bureautique	4,5	4,5	0,0	
3.5	(b) Amortissement	3,5	3,5	0,0	
<b>8.0</b>	<b>Total des crédits 24-2</b>	<b>8,0</b>	<b>8,0</b>	<b>0,0</b>	
<b>741.1</b>	<b>TOTAL DES CRÉDITS 24</b>	<b>733,3</b>	<b>723,8</b>	<b>9,5</b>	

# Historique

**Direction générale des services aux personnes âgées  
(Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du  
vieillessement en santé)**

**Résumé des dépenses et de la dotation quinquennales selon les crédits (000 \$)**

pour les exercices qui se sont terminés le 31 mars 2001 jusqu'au 31 mars 2005<sup>(1,2)</sup>  
(000 \$)

Crédit	2000-2001		2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005	
	ETP	\$	ETP	\$	ETP	\$	ETP	\$	ETP	\$
24-1 Direction générale des services aux personnes âgées	9,00	770,0	9,00	694,7	9,00	723,2	9,00	715,8	9,00	725,3
24-2 Coûts liés aux immobilisations		17,7		17,9		15,8		8,0		8,0
<b>Dépenses totales</b>	<b>9,00</b>	<b>787,7</b>	<b>9,00</b>	<b>712,6</b>	<b>9,00</b>	<b>739,0</b>	<b>9,00</b>	<b>723,8</b>	<b>9,00</b>	<b>733,3</b>

**Notes explicatives :**

- (1) Les dépenses réelles pour l'exercice 2004-2005 sont basées sur un rapport d'analyse des dépenses à la fin de l'exercice daté du 4 mai 2005.
- (2) Les chiffres comparatifs des années antérieures ont été retraités, au besoin, pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005.